**Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire**

**Les mesures du plan de lutte contre le décrochage scolaire présentées par le gouvernement vendredi 21 novembre,se déclinent autour de trois axes : la mobilisation de tous, le choix de la prévention, une nouvelle chance pour se qualifier.**

Quelques réflexions

Ces dernières mesures montrent une grande détermination pour éradiquer le fléau que représente le décrochage scolaire. Exprimée de manière volontariste, organisée, cette mobilisation est grandement louable.

Il s’agit notamment de : renforcer, consolider, encourager les initiatives locales nombreuses, officialiser un retour en formation : de repositionner la famille comme interlocutrice privilégiée.

Le choix de la Prévention comme axe de travail central est fondamental. Cependant, les préconisations sont centrées essentiellement sur des actions à conduire auprès d’élèves âgés de 15 à 18 ans. Ce sont eux effectivement qui vont connaître la situation de décrochage scolaire. Pourtant, les différents acteurs de terrain s’alarment face à des situations de décrochage dès la 6ème.

L’ensemble des recherches s’appuie sur la notion de processus qui s’installe, pour la plupart des situations, bien avant l’entrée au collège. Pourquoi alors ne pas inscrire ce travail dans une vigilance effective de la maternelle au lycée ?

La notion de décrochage pointe l’inadaptation de l’Ecole à un nouvel environnement. Le point central est donc la formation des enseignants. Non pas des modules comme cela est préconisé. C’est insuffisant. Car, c’est l’éthique même du métier d’enseignant qu’il faut repréciser. C’est la mission enseignante qui est interrogée à travers toutes les disciplines à organiser autour de deux axes forts : la relation pédagogique, les démarches pédagogiques mobilisatrices d’un point de vue cognitif pour l’élève.

Aussi, si des mesures d’urgence s’imposent, des orientations fondamentales concernant la formation initiale et continue des différents acteurs du système éducatif doivent s’imposer.